

COMMISSION MEDICALE D'ETABLISSEMENT

Docteur Sylvie PERON

Présidente

Docteur Florence RAFFENEAU

Vice-Présidente

Motion de la CME du Centre Hospitalier Henri Laborit

Les membres de la Commission Médicale d'Établissement du Centre Hospitalier Laborit réunis le 19 décembre 2019 ont pris la décision de ne plus siéger aux instances de l'établissement afin d'alerter sur la situation d'urgence de la psychiatrie publique.

Les membres souhaitent ainsi insister sur les difficultés de financement de la psychiatrie depuis plusieurs années et des restrictions de moyens constatés qui aboutissent aujourd'hui à une perte de sens dans les soins.

La fermeture de lits, l'obligation de restructuration à marche forcée contre l'avis des professionnels de santé engendrent aujourd'hui des difficultés de recrutement du personnel soignant.

La suppression des lits a entraîné la disparition de postes de soignants qui font défaut. La poursuite du "virage ambulatoire" n'a pu s'accomplir car cette suppression des postes a servi à combler le déficit financier de l'établissement.

L'hôpital n'est plus attractif malgré la volonté d'innover et de promouvoir la santé mentale, car l'accompagnement soignant auprès des patients hospitalisés ou suivis en consultation de CMP nécessitent un temps et une disponibilité d'esprit que n'ont plus les soignants. La continuité des prises en charge indispensable en psychiatrie n'est plus envisageable de part le turn-over incessant des soignants et l'augmentation de l'absentéisme, conséquence des mauvaises conditions de soins.

La pénurie infirmière et médicale est inquiétante, entraînant stress et fatigue pour les professionnels restants.

De plus, l'attractivité financière des postes de psychiatres hospitaliers est quasi nulle, le traitement de base n'a pas été revalorisé depuis des années, l'attribution de primes pour compléter le traitement pose un problème au moment du départ à la retraite.

Ces revendications font écho à celles des autres équipes hospitalières, que ce soit sur les difficultés soignantes dans les services hospitaliers ou sur les mesures statutaires ou salariales.

La CME s'associe au mouvement de grève de défense de l'hôpital public, elle est soutenue par les usagers et elle entend informer la population du département de la Vienne des difficultés rencontrées pour maintenir une offre de soins en psychiatrie.

Pour la Communauté Médicale

Docteur Sylvie PERON

Présidente de CME



Docteur Sylvie PERON
*Présidente de la Commission
Médicale d'Établissement*
Centre Hospitalier Henri Laborit
BP 587 - 86021 POITIERS CEDEX
Tél. 05 49 38 37 77